

## 16 — WILAYA D'ALGER (suite)

COMMUNES	Consistance et composition territoriales
Hussein Dey (suite)	pour remonter la rue Djenane Bendaqoune, pour exclure l'avenue Alyate Mohamed ainsi que le Fort de Kouba, le lycée Hassiba Ben Bouall, l'école professionnelle par la rue Ibnou Isak Mossili et descendre le fond de talweg, pour inclure la cité Mer et Soleil et aboutir vers la fin du chemin Fernane Hanafi qu'on longe jusqu'à l'intersection avec la route de Bachdjarah qu'on suit jusqu'à l'intersection avec la rue Moghni Boudjemâa qu'on longe jusqu'au niveau de la rue Fellah Saâd pour redescendre vers la voie de chemin de fer en longeant le mur de clôture de l'I.N.C., des installations de la R.S.T.A., en traversant l'avenue de Tripoli jusqu'à la voie de chemin de fer jusqu'au pont de Oued El Harrach sur la RN 5 ; on suit l'oued jusqu'à l'embouchure
Kouba	Point de départ : l'intersection Chemin des Fusillés et le chemin Fernane Hanafi ; on suit celui-ci jusqu'à l'intersection avec le boulevard Amiral Gueprate, on suit le boulevard jusqu'à la rue Boudjâatit Mohamed pour remonter la rue Djenane Ben Danoun, pour inclure l'avenue Afiat Mohamed, la forêt de Kouba, le lycée Hassiba Ben Bouall, l'école de formation, par la rue Ibnou Isar El Morsili, en contournant la cité Maya, pour l'exclure jusqu'à la rue Bachdjarah on contourne sur cette route jusqu'à l'avenue Hadjerès Hanafi, la place Pons pour rejoindre la rue Abou Mezian Omar prolongée par la rue Kenoussi Mohamed pour rejoindre le chemin Benhabyès Ali, qu'on suit jusqu'à l'intersection avec le chemin de wilaya 13 ; on suit ce dernier jusqu'à la limite des terrains militaires, 7ème région et hôpital inclus dans la commune de Kouba jusqu'à la jonction de la route Sidi Embarek et le chemin de wilaya 42 ; on remonte le chemin Sidi Embarek jusqu'à la rue Saint-Charles qui se prolonge par un petit chemin jusqu'à la jonction avec la rocade qu'on longe jusqu'au pont pour rejoindre le chemin de wilaya 130 ; on emprunte ce dernier jusqu'au

## 16 — WILAYA D'ALGER (suite)

COMMUNES	Consistance et composition territoriales
Kouba (suite)	rond-point de la rue des Annassers pour remonter celle-ci jusqu'au talus situé entre Les Sources et Diar El Afia, pour inclure Diar El Afia et COPEMAD et prendre la limite de la clôture du projet du Mémorial jusqu'à l'avenue Belkacemi Mohamed ; on suit cette avenue jusqu'au carrefour des Annassers, rue des Fusillés jusqu'à sa jonction avec le chemin Fernane Hanafi.
Dar El Beïda	Point de départ : La jonction de la RN 5 E avec la rocade Sud ; on suit cette dernière vers l'Ouest jusqu'à la fin de projet extension de la piste de l'aéroport jusqu'à la ferme cote 16 et contourner ce projet de l'extension et exclure Haouch Djamhouria et Haouch Ouled Zidane par les points de cote 20 - 19 et 26 pour rejoindre le CW 149 au point de cote 29, en passant par les points de cote 26 - 27, le domaine Hadjima, puis le point de cote 28 ; on traverse Oued Smar ainsi que le chemin du domaine Hadjima, puis le point de cote 28 ; on traverse Oued Smar ainsi que le chemin de wilaya 16, pour rejoindre le point de cote 31, au niveau de Oued El Hamiz qu'on redescend jusqu'au point de cote 32 jusqu'au point de cote 29 pour redescendre le chemin de wilaya 149 jusqu'à sa jonction avec le chemin de wilaya 2, qu'on longe jusqu'à Oued Hamiz ; on redescend l'oued jusqu'au point de cote 16 en incluant la briquetterie de la wilaya d'Alger, en passant par le point de cote 14 jusqu'à la RN 5 qu'on emprunte jusqu'à sa jonction avec l'autoroute de l'Est jusqu'au point de cote 13 Sidi M'hamed pour reprendre la RN 5, jusqu'au point de départ.
Mohammadia	Point de départ : Limite Ouest, Oued El Harrach, croisement avec la RN 5 ; on suit celle-ci (face Souk El Fellah) qu'on remonte jusqu'au chemin d'exploitation SECNA pour aboutir à la RN 24 et que l'on remonte pour prendre par le chemin des Tamaris (transformateur inclus dans la commune de Mohammadia jusqu'à la mer).